



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Service d'accréditation suisse SAS

En vertu de l'ordonnance sur l'accréditation et la désignation du 17 juin 1996 et sur la base de l'avis de la Commission fédérale d'accréditation, le Service d'accréditation suisse (SAS) délivre à l'

Institut Paul Scherrer
Département Radioprotection
et Sécurité
Forschungsstrasse 111
5232 Villigen PSI



Durée de l'accréditation :
18.09.2022 au 17.09.2027
(1ère accréditation: 19.03.1997)

l'accréditation en tant que

Organisme d'inspection (type C) garantissant la protection des personnes et de l'environnement contre les dangers des radiations ionisantes: contrôle des instruments de mesure utilisés en radioprotection et surveillance radiologique; évaluation des déchets radioactifs et conteneurs de déchets radioactifs

Norme internationale : ISO/IEC 17020:2012
Norme suisse : SN EN ISO/IEC 17020:2012

3003 Berne, le 01.09.2022
Service d'accréditation suisse SAS

Responsable du SAS
Konrad Flück

Le SAS est signataire des accords multilatéraux de l'EA (European co-operation for Accreditation) pour les domaines d'essais, d'étalonnage, d'inspection et de certification de systèmes de management, de certification de personnes et de certification de produits, de processus et de prestations de services, de l'IAF (International Accreditation Forum) pour les domaines de certification de systèmes de management et de certification de produits, de processus et de prestations de services, et de l'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) pour les domaines d'essais, d'étalonnage et d'inspection.